

* * * * *

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 16 Juin 2020

A 18H30, Salle de la Mairie.

Les Conseillers Municipaux se sont réunis sur la convocation écrite du Maire, Gérald CHENAVER, en date du 9 Juin 2020.

Sont présents : Gérald CHENAVER (Maire), Hervé COMBE (1^{er} Adjoint) ; Philippe KELLER (2^{ème} adjoint) ; Marinette PASQUALINI (3^{ème} Adjoint), Jean-Claude BAUDOIN, Serge FAVIER, Géraldine CONTESTI, Marie PEYLA, Loïc BOIVIN, Serge RAMBAUD, David ZAGHDOUDI, Annie BLONDEAU, Lucette CHAUME.

Formant la majorité des membres en exercice.

Est absent et excusé : Bernard GALLIANO

Procuration : Bernard GALLIANO donne pouvoir à Gérald CHENAVER

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV du Conseil Municipal du 25 Mai 2020
3. Mise en place des commissions de travail
4. Election des délégués de la CAO (Commission d'Appel d'Offres)
5. Désignation du correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale)
6. Désignation du correspondant sécurité routière
7. Proposition des membres pour Commission Communale des Impôts Directs
8. Transmission dématérialisée de la convocation du conseil municipal
9. Participation au Fonds de Solidarité Logement – Année 2020
10. Divers
 - Planning Courrier Gap (juin/juillet/août 2020)

L'ordre du jour précisait qu'en raison du COVID-19 :

- Les masques et stylos personnels étaient obligatoires

La séance est présidée par Monsieur le Maire, Gérald CHENAVER, qui ouvre la séance par un discours de remerciements.

Hervé COMBE remet, au nom de tout le conseil municipal, l'écharpe du Maire, à M. Gérald CHENAVER.

Ensuite, les points à l'ordre du jour sont abordés successivement.

1/ Désignation du secrétaire de séance

Sur proposition du Président de séance, le secrétariat de séance est assuré par Lucette CHAUME; proposition acceptée par tous les présents.

2/ Approbation du PV du Conseil Municipal du 25 Mai 2020

Monsieur le Maire explique la façon de procéder : le P.V. du conseil municipal précédent est transmis avec la convocation, afin que chacun en prenne connaissance. En début de séance le Président demande d'approuver ce PV. Si observation il y a, c'est à ce moment-là qu'il faut les formuler.

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler, le P.V. ayant été transmis avec la convocation. Il n'y a pas d'observation. Le PV est approuvé à l'unanimité.

3/ Mise en place des commissions de travail

Monsieur le Maire rappelle que l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Il explique que ces commissions sont en général constituées pour la durée du mandat. Si besoin, elles pourront être créées pour une durée limitée pour examiner une question particulière.

Il insiste sur le rôle de ces commissions d'étude, et rappelle qu'elles n'émettent que de simples avis, mais qu'elles pourront tout de même formuler des propositions, qu'elles présenteront au Conseil Municipal. En effet, seul le conseil municipal est habilité à décider, par délibération.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal de la Commune de La Freissinouse,

Décide

- de créer les commissions municipales qui seront chargées d'étudier différents sujets,
- de désigner les membres du Conseil Municipal comme suit :

COMMISSIONS			
	FINANCES		ACTION SOCIALE, HYGIENE & SECURITE
	Hervé COMBE		Marinette PASQUALINI
	Jean-Claude BAUDOIN		Jean-Claude BAUDOIN
	Annie BLONDEAU		Annie BLONDEAU
	Marinette PASQUALINI		Géraldine CONTESTI
	Marie PEYLA		Philippe KELLER
			Marie PEYLA
	URBANISME ET ENVIRONNEMENT		VOIRIE
	Hervé COMBE		Philippe KELLER
	Loïc BOIVIN		Loïc BOIVIN
	Lucette CHAUME		Lucette CHAUME
	Serge FAVIER		Hervé COMBE
	Marinette PASQUALINI		Serge FAVIER
	Marie PEYLA		Bernard GALLIANO
	David ZAGHDOUDI		David ZAGHDOUDI
	TRAVAUX ET BATIMENTS CIMETIERE		FESTIVITES, SALLE PO, SPORTS ET CULTURE
	Hervé COMBE		Philippe KELLER
	Loïc BOIVIN		Annie BLONDEAU
	Lucette CHAUME		Géraldine CONTESTI
	Serge FAVIER		Bernard GALLIANO
	David ZAGHDOUDI		Marinette PASQUALINI
			Marie PEYLA

EAU & ASSAINISSEMENT	INFORMATION / COMMUNICATION
Philippe KELLER	Marinette PASQUALINI
Jean-Claude BAUDOIN	Jean-Claude BAUDOIN
Loïc BOIVIN	Lucette CHAUME
Lucette CHAUME	Géraldine CONTESTI
Serge FAVIER	Bernard GALLIANO

Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

4/ Election des délégués de la CAO (Commission d'Appel d'Offres)

Le conseil municipal,

VU le Code des marchés publics, et notamment l'article 22 ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat ;

CONSIDÉRANT le vote à bulletin secret des membres de la commission d'appel d'offres en séance ;

Vu les listes présentées et remises au maire pendant la présence séance et dont il est donné lecture ;

Ayant été rappelé par le maire qu'il n'y a ni panachage, ni vote préférentiel ;

Vu la mise à disposition de ces listes et la tenue du scrutin.

CONSIDÉRANT qu'outre le maire, membre et président de droit, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants du conseil municipal ;

Ont été élus à l'unanimité :

Titulaires	Marinette PASQUALINI	Hervé COMBE	Philippe KELLER
Suppléant	Loïc BOIVIN	David ZAGHDOUDI	Marie PEYLA

Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

5/ Désignation du correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer un délégué représentant la Commune au sein des instances du CNAS dont les missions seront de présenter un bilan social à l'intention de l'adhérent sur l'utilisation des prestations du CNAS par les bénéficiaires, de s'assurer du suivi de l'adhésion, émettre des vœux sur l'amélioration des prestations, siéger aux assemblées départementales, promouvoir les missions et valeurs du CNAS (liste non exhaustive).

Monsieur le Maire propose de nommer Marinette PASQUALINI comme déléguée du CNAS.

Le Conseil Municipal désigne Marinette PASQUALINI déléguée élue du CNAS.

Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

6/ Désignation du correspondant sécurité routière

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un correspondant Sécurité Routière, comme le préconise la Préfecture, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique locale de la sécurité routière.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de nommer Philippe KELLER « correspondant de la sécurité routière ».

Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

7/ Proposition des membres pour Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de renouveler la Commission Communale des Impôts Directs.

Il précise que cette commission est composée d'administrés de la Commune et qu'en début de mandat, une liste de 24 membres doit être proposée à la Direction Générale des Finances Publiques. Il propose une liste comme suit :

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse		Imposition directes locales
BEAUMIER	Michel	04/06/1953	259 Quartier Basse Freissinouse	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
BLANC	Béatrice	27/08/1972	206 Quartier Les Tardieux	05000 LA FREISSNOUSE	TF
CAPITAINE	Cédric	11/10/1979	261 Lot Clos de la petite Freissinouse	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
CHABRE	Daniel	02/01/1958	131 Quartier Berne	05000 LA FREISSNOUSE	TH
DRACIUS	Aurélié	16/11/1982	138 Lot. Les Hautes Terres	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
ZUREK	Eveline	01/12/1964	122 Quartier St André	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
GRUERE	Michel	04/11/1950	167 Quartier Berne	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
ILLY	Jérôme	28/08/1975	44 Lot. Les Vergers de St André	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
POURROY	Sylvie	21/01/1970	2 Quartier La Selle	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
MILLE	Bernard	15/01/1967	130 Quartier St André	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TH
MULLER	Denis	28/06/1958	115 Quartier Berne	05000 LA FREISSNOUSE	TH
FRIN	Gérard	21/11/1952	30 Saint André – Rte des Chalets	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
PELLET	J.-Marc	09/01/1963	211 Quartier Les Pons	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
FOUNAU	Martine	02/05/1957	165 Lotissement Arnol	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
RAMBAUD	Guy	27/11/1949	217 Quartier Les Pons	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse		Imposition directes locales
IUSPA	Audrey	03/05/1983	165 Lotissement Arnol	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
RENCHET	Hervé	16/06/1964	17 Quartier La Selle	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
FARDIN	Cindy	31/08/1979	429 Rue de Céüse – Lot. Les Bécassis	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
ROSTAIN	Philippe	17/09/1973	199 Quartier Barony	05000 LA FREISSNOUSE	TF
RUGGIERO	Fernand	29/04/1965	201 Quartier Les Ecoles	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
DALL'AGNOLA	Cédric	25/04/1981	245 Chemin du Vieux Mûrier	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
PROY	Edwige	30/07/1976	444 Rue de Bure – Lot. Les Bécassis	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF
SERRET	Damien	16/02/1982	250 Quartier Les Bécassis	05000 LA FREISSNOUSE	TH
INGIULLA	Myriam	19/07/1970	203 Quartier Les Ecoles	05000 LA FREISSNOUSE	TH / TF

Il rappelle que cette liste sera transférée, et ce sera le Directeur Départemental des Finances Publiques qui désignera les 12 membres de la CCID (6 titulaires et 6 suppléants).

Les membres du Conseil Municipal valident cette proposition.

Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

8/ Transmission dématérialisée de la convocation du conseil municipal

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique précise que les convocations du conseil municipal sont transmises par voie dématérialisée, ou à défaut par écrit, si les conseillers municipaux en font la demande.

Monsieur le Maire interroge les membres présents. Aucun d'entre eux ne demande à ce que les convocations du conseil municipal soient envoyées par courrier.

Aucune délibération n'est adoptée à ce sujet.

9/ Participation au Fonds de Solidarité Logement – Année 2020

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil une demande de participation pour la Commune de La Freissinouse, au Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide une participation de 336 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département des Hautes-Alpes.

Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

10/ Divers

• Planning Courrier Gap (juin/juillet/août 2020)

Pour des questions d'économie, il est proposé aux élus d'établir un planning afin d'amener le courrier « mairie » à destination de Gap, une fois par semaine. Le planning est établi pour 3 mois, comme suit :

- ✓ Juin 2020 : Marinette PASQUALINI
- ✓ Juillet 2020 : Hervé COMBE
- ✓ Août 2020 : Annie BLONDEAU

Aucune délibération n'est adoptée à ce sujet.

Monsieur le Maire informe de la démission de Monsieur Gilles DEFFORT, au 13 juin 2020. Monsieur DEFFORT a souhaité faire passer un message, que Monsieur le Maire lit à l'assemblée.

Divers sujets sont abordés, comme le budget, la location du pôle médical, le ménage des locaux, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Tous ces sujets seront discutés en commission.

Hervé COMBE propose de réaliser une photo des élus. Cette dernière est réalisée, avec la plupart des membres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h20



Le Maire,
Gérald CHENAVER

